



Madrid, le 6 octobre 2021

CIRCULAIRE ICCAT # 7682 / 2021

OBJET : CORRESPONDANCE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION SUR LA 2^e RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4

Comme suite à la circulaire ICCAT #5824 du 3 août 2021 concernant la proposition du Président de la Commission sur le plan de travail intersessions de la Sous-commission 4, y compris une éventuelle réunion virtuelle supplémentaire, j'ai le plaisir de vous fournir une lettre du Président en réponse aux commentaires reçus sur son dernier projet de proposition sur le requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord.

Après discussion avec le Président, une 2^{ème} réunion intersessions de la Sous-commission 4 a été programmée en ligne pour le **27 octobre 2021**, de 12h00 à 16h30, heure de Madrid, avec une pause-café de 30 minutes.

Les projets de propositions doivent être soumis au Secrétariat au plus tard le **21 octobre 2021 (18h00, heure de Madrid)**. Tous les documents seront publiés dans un dossier ownCloud et seront accessibles [ici](#) dès qu'ils seront disponibles.

L'accréditation des CPC et des observateurs sera requise pour la participation. Par conséquent, afin d'organiser la réunion, en particulier en ce qui concerne le nombre de participants, vous êtes priés d'envoyer au Secrétariat, avant le **22 octobre 2021**, une liste des délégués qui y participeront, en indiquant clairement ceux qui peuvent intervenir pendant la réunion (panélistes). Toute communication tardive de la délégation officielle pourrait entraîner un retard dans l'accès des participants à la réunion. Les participants doivent également s'inscrire, le **25 octobre 2021** au plus tard, aux réunions en utilisant le formulaire d'inscription en ligne disponible sur la page des réunions actuelles de notre site web.

En raison de la charge de travail actuelle du Secrétariat en termes de rapports de réunions, de processus de correspondance et de documents pour la prochaine réunion de la Commission de novembre, et compte tenu de l'extension des commentaires reçus des CPC sur la proposition du Président, ces commentaires ne sont fournis que dans la langue originale.



En outre, les déclarations de position des CPC ou des observateurs sont les bienvenues, mais celles-ci doivent être présentées conformément aux directives habituelles (maximum de 450 mots, sinon elles ne seront pas traduites et ne seront publiées que dans la langue d'origine). Une seule déclaration sera acceptée pour les délégations dûment inscrites à la réunion.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

- Mandataires de la Commission :

Président de la Commission :	R. Delgado	Président du COC :	D. Campbell
Premier vice-Président :	S. Depypere	Président du PWG :	N. Ansell
Deuxième vice-Présidente :	Z. Driouich	Président du STACFAD :	H.A Elekon
Présidents des Sous-commissions 1 à 4			
Président du SCRS :	G. Melvin	Vice-Président du SCRS :	R. Coelho

- Membres de la Sous-commission 4

- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes

- Observateurs

Pièce jointe : Correspondance du Président de la Commission, ordre du jour provisoire de la réunion, dernière proposition du président (PA4-20A/i202)1 et commentaires reçus des CPC (dans la langue originale uniquement).



Le 5 octobre 2021

OBJET : 2^e RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4

Chers collègues,

Comme suite à la réunion intersessions de la Sous-commission 4 qui s'est tenue en ligne du 6 au 8 juillet 2021 (rapport disponible [ici](#)) et à la circulaire ICCAT #5824 du 03/08/2021, j'ai reçu des commentaires sur mon dernier projet de proposition sur la gestion du requin-taube bleu de l'Atlantique Nord (document PA4-20A/i2021, joint à la présente lettre) de la part du Canada, de la Norvège, du Royaume-Uni et des Etats-Unis.

Même si mon plan initial était de discuter individuellement avec ces Parties contractantes de leurs commentaires et de leurs révisions, dans le but de vous fournir une version révisée de ma proposition pour le 10 septembre 2021, après une analyse approfondie des commentaires et des révisions, je suis arrivé à la conclusion que les positions relatives liées aux principaux aspects des projets de propositions originaux discutés lors de la réunion de juillet n'ont pas changé. Par conséquent, je ne pense pas que les conditions me permettent de m'appuyer sur un quelconque terrain d'entente et de vous proposer une voie à suivre dans ce processus avant un prochain cycle de discussions dans le cadre du processus correspondant.

En conséquence, j'ai estimé que, même si quelques progrès mineurs pouvaient être réalisés, les principales contraintes empêchant des progrès substantiels subsistaient, comme vous pouvez le constater dans un document préparé par le Secrétariat et reprenant l'ensemble des commentaires et suggestions rédactionnelles des Parties contractantes susmentionnées, qui est joint à la présente lettre.

Étant donné qu'il est important de parvenir cette année à un accord sur le requin-taube bleu de l'Atlantique Nord, et que je pense que nous avons encore le temps de réaliser des progrès avant notre réunion annuelle de novembre, les Parties contractantes concernées sont maintenant encouragées à s'engager dans des consultations bilatérales et multilatérales. En outre, afin de bénéficier du travail déjà accompli et des progrès déjà réalisés, je préfère nettement que les CPC désireuses d'avancer utilisent ma dernière proposition (document PA4-20A/i2021) et le document de commentaires compilés, comme base pour l'élaboration d'un nouveau projet de proposition qui sera présenté lors d'une 2^e réunion intersessions de la Sous-commission 4.

Par conséquent, j'ai demandé au Secrétariat de prendre les mesures nécessaires pour programmer une réunion en ligne supplémentaire d'une journée le **27 octobre 2021**, pour laquelle je joins un ordre du jour provisoire.

En conséquence, je suggère que la ou les nouvelle(s) proposition(s) soit/soient envoyée(s) au Secrétariat au **plus tard le 21 octobre 2021 (18h00, heure de Madrid)**, afin de donner suffisamment de temps pour être traduite(s) et diffusée(s), pour que les CPC soient prêtes à fournir leurs commentaires et à avoir des discussions fructueuses pendant la réunion. Cependant, les Parties contractantes sont libres de présenter leurs propres propositions nouvelles ou révisées, en notant que dans ce cas, le temps disponible pour les présenter et les discuter sera très limité. Si aucune nouvelle proposition n'est reçue avant la date limite, la réunion sera annulée.

Je me réjouis de travailler avec vous tous et de parvenir à une conclusion constructive en octobre.

Meilleures salutations.

Président de la Commission

Raúl Delgado



ORDRE DU JOUR PROVISoire

2^e RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4 *(27 octobre 2021)*

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation du Rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. Bref examen du dernier projet de proposition du Président et des commentaires reçus des CPC
5. Examen de nouveaux projets de proposition en vue d'atteindre la conservation du requin-taupe bleu de l'Atlantique Nord
6. Marche à suivre pour les travaux intersessions avant la 27^e réunion ordinaire de la Commission
7. Adoption du rapport et clôture